

CONTRAT DE LOCATION MAISON D'HOTES ET GITES

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation d'un de nos hébergements selon les options choisies par vous.

Caractéristiques des hébergements :

Option 1 : maison d'hôtes pour amis et grandes familles

Six chambres (sdb et toilettes) avec cuisine et orangerie partagées (Maximum 12 personnes)

- Camélia : une chambre lit deux places et une salle de bain, toilette séparée, salon (lit pour enfant)
- Iris : une chambre lit deux places et une salle d'eau à l'italienne, terrasse privée
- Perle : une chambre lit deux places et une salle d'eau à l'italienne avec toilette
- Topaze : une chambre lit deux places et une salle d'eau à l'italienne avec toilette
- Turquoise : une chambre lit deux places et une salle d'eau à l'italienne avec toilette
- Lavande : une chambre lit deux places et une salle d'eau à l'italienne toilette séparée

Option 2 : gîte à l'unité

Un gîte : cerise (salle d'eau et toilette séparée) avec cuisine privée (Maximum 4 personnes par gîte, un lit deux places et un canapé lit, deux pièces),

Un gîte : pivoine (salle d'eau et toilette séparée) avec cuisine privée une chambre,

Un gîte : Olivier avec cuisine, deux chambres, deux salles d'eau, deux toilettes et terrasse privée (Maximum 6 personnes, deux lits deux places et un canapé lit deux places)

Option 3 : maison d'hôtes pour famille 5 chambres

Maison avec cuisine privée, cour privée, 5 chambres, 2 salles de bain avec baignoire et 2 salles d'eau italiennes, une salle à manger salon, 4 toilettes.

Tarifs :

Hébergements / équipements	Tarif semaine	Tarif 3 jours
Maison d'hôtes OPTION 1	7800 €	3350 €
Gîte CERISE OPTION 2	1750 €	750 €
Gîte PIVOINE OPTION 2	1050 €	450 €
Gîte OLIVIER OPTION 2	2500 €	1071 €
Maison d'hôtes OPTION 3	5000 €	2200 €
Jacuzzi	600 €	250 €
Privatisation piscine	1000 €	400 €
Animaux de compagnie	70 €	30 €

Le tarif comprend la fourniture des draps, de taies d'oreiller, d'un jeu d'une serviette de bain et une serviette de piscine par personne, de torchons et le ménage en fin de séjour ou chaque fin de semaine. Toutes les consommations eau et électricité sont incluses.

Durée du séjour : minimum une semaine pendant les vacances scolaires et juillet/août. En juillet et août seules les locations du samedi au samedi sont acceptées. Minimum 3 jours

Du..... à partir de 16 h (maximum 19H) au..... avant 10H

Dépôt de garantie ou caution à l'arrivée : 500 € (Cinq cents euros) par hébergement

Choix de l'option et du tarif :

LOCATAIRE

M, Mme :

Adresse :

Coordonnées :

Liste nominative des personnes :

Cette location prendra effet à la réception du présent contrat daté et signé par le propriétaire. Le second exemplaire est à conserver. Un acompte de 30% est à régler à la signature du présent contrat (virement ou numéraire). Le solde est à régler à l'arrivée. Si le séjour est écourté par le locataire, le prix de la location reste acquis au propriétaire. En cas d'annulation de la location par le propriétaire l'intégralité de l'acompte sera remboursée.

Je soussigné.....déclare être d'accord sur les termes du contrat et de ses annexes après avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement intérieur.

Le propriétaire

Le locataire

Coordonnées bancaires : FR76 1027 8079 6900 0200 7060 111

Domiciliation CCM FREJUS BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A

55 RUE ALBERT EINAUDI 83600 FREJUS

SOCIETE CETY

LA BASTIDE DU BOIS BREANT 501 CHEMIN DU PUIITS DE GRANDAOU

84660 MAUBEC

Règlement intérieur :

Art 1 : Arrivée

Le locataire doit se présenter le jour de son arrivée dans le créneau horaire convenu.

Art 2 : Etat des lieux

Un état des lieux est établi à l'arrivée et au départ du locataire. En cas de situation de saleté exceptionnelle des lieux au départ du locataire, un montant de frais supplémentaire de nettoyage sera facturé.

Art 3 : Dépôt de garantie

A l'arrivée un dépôt de garantie de 500 € (cinq cents euros) est constitué par hébergement, il est restitué après l'état des lieux de sortie déduction faite du coût de remise en état en cas de dégradations. Si l'état des lieux n'a pu être établi, le dépôt sera restitué dans un délai n'excédant pas huit jours ouvrés.

Art 4 : Utilisation des lieux

Le locataire respectera le caractère paisible des lieux et en fera un usage conformément à leur destination.

Art 5 : Piscine

L'utilisation de la piscine est de la responsabilité exclusive du locataire.

Art 5 : Capacité

Le présent contrat est établi pour une capacité limitée de personnes. Tout dépassement de ce nombre doit être soumis au propriétaire.

Art 6 : Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie dressés et inoffensifs sont autorisés moyennant un prix de 10 € par jour. Les déjections devront être ramassées quotidiennement.

Art 7 : Assurances

Le locataire devra produire une attestation d'assurance RC

Art 8 : Charges eau et électricité

Ces charges sont comprises dans le prix de la location, toutefois en cas de négligence entraînant une surconsommation une facturation supplémentaire sera adressée au locataire.

Art 9 : Litiges

Tout litige relatif au présent contrat et à son exécution relèvera du ressort du Tribunal d'Instance d'Avignon